

Rapport d'évaluation

Plan de réussite

du Collège Shawinigan

Mai 2002

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Note préliminaire

Le rapport d'évaluation du plan de réussite du Collège Shawinigan se présente en deux parties. La première partie contient l'évaluation du plan de réussite remis au ministre de l'Éducation au cours de l'année 2000-2001. La deuxième prend en compte les informations nouvelles, soit contenues dans le rapport de suivi déposé à la fin de 2001, soit transmises à la Commission au début de 2002.

La Commission estime que le plan de réussite du Collège Shawinigan devrait être efficace et lui permettre d'atteindre les cibles proposées.

Première partie

**Évaluation du plan de réussite remis
au ministre de l'Éducation
au cours de l'année scolaire 2000-2001**

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
le 31 octobre 2001**

Introduction

Les plans de réussite produits et adoptés par chacun des collèges, à la demande du ministre de l'Éducation, s'appuient sur une analyse de la situation propre à chaque établissement en vue de permettre l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation, et de choisir des moyens adéquats pour améliorer la situation. Chaque plan de réussite doit ainsi contenir des objectifs mesurables et déterminer des stratégies et des moyens pour atteindre les cibles de réussite et de diplomation fixées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a évalué le plan de réussite¹ du Collège Shawinigan lors de sa réunion tenue le 31 octobre 2001. La Commission a accordé une attention particulière aux aspects suivants : l'analyse de la situation et l'identification des obstacles; les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles adoptés par le Collège en vue de permettre l'atteinte des cibles fixées; les modalités de mise en œuvre du plan de réussite.

La Commission expose ci-après son analyse du plan de réussite du Collège et formule, au besoin, quelques remarques de nature à préciser certains aspects en vue d'en améliorer l'efficacité potentielle.

1. Le dossier examiné par la CEEC comprend les trois documents suivants :

Plan institutionnel de réussite. Collège Shawinigan. Décembre 2000.
Addenda au Plan institutionnel de réussite. Collège Shawinigan. Mai 2001.
Compléments à l'addenda. Plan institutionnel de réussite. Septembre 2001.

L'analyse et l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation

Le Collège Shawinigan a développé un système d'information sur les programmes d'études (SIPE) qui lui permet, à partir de sources diverses, de bien connaître les caractéristiques des élèves qui fréquentent son institution. Le Collège produit, à chaque session d'automne depuis trois ans, un document de référence : « Regard sur les étudiants du Collège Shawinigan » dans lequel on trouve un ensemble de données permettant de mieux connaître les clientèles étudiantes. Des données chiffrées fournies par le Ministère et le SRAM lui ont aussi permis de prendre la mesure concrète de l'évolution de ses élèves et d'être au fait de l'état de sa situation. De plus, en s'appuyant sur des travaux, comme ceux du Conseil supérieur de l'éducation et de la Fédération des cégeps sur la question de la réussite, et sur différentes recherches pédagogiques conduites entre 1990 et 1998, il a identifié des obstacles à la réussite des élèves que ce soit par secteurs, par programmes ou par cours.

Les analyses qui ont permis au Collège d'identifier les obstacles à la réussite n'ont cependant pas été présentées dans son exposé de la situation de façon à illustrer les liens qu'il a établis entre les données recueillies et les obstacles identifiés.

La dépendance du taux de la diplomation au regard de la moyenne au secondaire est étudiée globalement et est identifiée de manière particulière dans le programme de *Techniques d'éducation en services de garde*. L'impact du passage du secondaire au collégial est considéré comme important et orientera le choix de mesures dès l'entrée au Collège des nouveaux élèves et de manière spécifique dans certains programmes ciblés comme Informatique, Techniques administratives ou Techniques d'éducation en services de garde. Le sentiment d'appartenance, le climat affectif sont vus comme des problématiques auxquelles il faut porter attention, car elles peuvent influencer l'attitude et la motivation de l'élève à poursuivre ses études.

La question de la réussite dans les formations spécifiques a été approfondie. Certains cours présentant des difficultés ont été identifiés et une attention leur sera accordée. Le faible taux de réussite des cours de la formation générale a été signalé comme très problématique en Techniques d'éducation en services de garde.

Les nombreux changements de programmes font croire que, pour beaucoup d'élèves, le choix vocationnel est en questionnement. Le Collège effectue d'ailleurs une relance auprès des « sortants » afin de mieux identifier les aspects sur lesquels il peut agir.

Le Collège réfléchit aussi à l'influence du milieu socioéconomique sur la réussite au collégial. Il s'interroge également sur l'effet du travail rémunéré durant les études, en particulier, dans les programmes de *Technologie de l'électronique* et de *Techniques d'éducation en services de garde*.

Le Collège s'est doté d'outils lui permettant de bien connaître ses étudiants, de voir les obstacles à la réussite qu'ils peuvent rencontrer, d'étudier leur cheminement et l'évolution de la situation en regard de la réussite et de la diplomation.

Les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles

Le Collège Shawinigan établit non seulement un lien entre le plan de réussite et sa mission, il indique que « Toute action conduite dans la foulée de ce plan de réussite sera subordonnée aux valeurs, aux croyances et aux principes énoncés dans la Politique institutionnelle d'évaluation dont s'est dotée le Collège en 1994 et à laquelle se sont ensuite conjuguées la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes d'études et la Politique institutionnelle de gestion des ressources humaines ». Il aborde la question de la réussite dans la continuité d'une réflexion inscrite dans le cadre de la mission plus large des cégeps et de l'école québécoise.

La question de la responsabilisation des élèves est aussi sous-jacente à l'ensemble des stratégies et moyens généraux que le Collège mettra de l'avant et qui seront réunis autour de deux thèmes centrés sur le développement de deux grandes habiletés chez les élèves : « l'habileté à bien connaître et mettre en œuvre ses ressources personnelles (ou connaissance de soi) et l'habileté à bien percevoir les attentes du milieu collégial (ou connaissance du milieu collégial) ».

Diverses mesures ont été mises en place au fil des ans. Certaines s'appliquent avant même l'entrée au Collège et permettent de dépister les nouveaux admis à risque et d'obliger certains élèves à suivre des cours de mise à niveau. Pour certains, l'admission se fait par le biais d'une session d'accueil et d'intégration.

La transition entre le secondaire et le collégial est favorisée par des activités qui se tiennent lors de l'entrée au Collège : journées d'accueil, rencontres avec les élèves à risque, avec les élèves admis sous condition, activités d'accueil par programme, ateliers de recherche en bibliothèque, etc. Le Collège veut aussi offrir à nouveau l'activité de perfectionnement « La dynamique du premier cours » aux enseignants.

Plusieurs mesures qui se vivent en cours de cheminement scolaire sont déjà en place depuis plusieurs années. Le Centre d'aide en français (CAF) existe toujours malgré le retrait du soutien financier consenti au départ par le Ministère.

Le Centre d'aide à la réussite (CAR) a été mis sur pied dès 1994 et ses actions comportent plusieurs volets. Les élèves dont la moyenne au secondaire est de 65 % ou moins doivent suivre le cours « *Introduction aux principes et techniques d'apprentissage* » et sont ensuite suivis régulièrement par une personne-ressource. Le projet « *Exploration des études collégiales* » s'adresse aux élèves qui éprouvent des problèmes d'orientation. Ces élèves bénéficient aussi d'un suivi étroit de la part du Service d'orientation du Collège. Diverses activités ont été mises de l'avant dans le cadre du projet « *Accompagnement des élèves vers des carrières scientifiques et technologiques* ». Des élèves peuvent aussi bénéficier de rencontres pour améliorer leurs façons d'étudier. Des élèves sélectionnés peuvent suivre un cours complémentaire en « Relation d'aide » et interviennent ensuite à titre de pairs aidants auprès d'élèves en difficulté. Ce volet a été élargi, grâce au programme ministériel « *Tutorat par les pairs* ». Le CAR a aussi développé un outil informatique qui lui permet de suivre le cheminement scolaire de tous les élèves aidés. Une relance permet aussi de suivre les élèves qui ont quitté sans diplôme et que les données du Ministère ne permettent pas de retracer.

Toutes ces mesures seront consolidées, leurs actions élargies à de nouvelles clientèles et le support d'outils comme le SIPÉ qui alimentera l'action et permettra de mieux identifier les cibles continueront de soutenir l'engagement du Collège dans son implication à la réussite de ses élèves. Chaque département et comité programme sera invité à analyser les données statistiques pour déterminer les interventions possibles.

Au-delà de la consolidation, le Collège entend élargir son action. Les pratiques d'évaluation formative seront généralisées. Le Collège entend analyser la pertinence d'élargir la possibilité de « reprises » à la suite d'évaluations sommatives échouées. Un peu comme les activités d'initiation à la profession offertes dans les programmes techniques, le Collège explore la possibilité d'offrir aux élèves des programmes préuniversitaires, une activité d'introduction aux études universitaires.

Au terme du cheminement scolaire, le Collège étudie la possibilité pour les élèves à qui il manque un ou deux cours d'offrir le complément de formation manquante par le biais de la reconnaissance des acquis. Au regard de la réussite des garçons, le Collège envisage intégrer aux enseignements des méthodes pédagogiques plus actives, plus diversifiées.

Les mesures qui viennent d'être brièvement décrites s'appliquent à l'ensemble des programmes. Tout en utilisant les moyens généraux, les cinq programmes ciblés ont identifié des mesures qui leur sont propres en fonction de leur spécificité ou des problématiques particulières qu'on y retrouve.

Sciences humaines

Les professeurs varieront leurs méthodes pédagogiques, en adopteront des plus actives, et ce, dès la première session. En concertation avec les services concernés, des activités de valorisation du DEC en Sciences humaines seront mises de l'avant. La collaboration du milieu secondaire sera sollicitée. De même, sera développée une meilleure connaissance des débouchés du marché du travail pour les détenteurs d'un DEC en sciences humaines.

Techniques de l'informatique

L'usage des outils de communication par Internet permettra de développer une approche pédagogique originale. Une boîte à outils a déjà été développée et sera disponible à l'ensemble des professeurs d'informatique. Un Centre d'aide en informatique deviendra un lieu physique d'échanges et pourra aussi favoriser l'aide par les pairs.

Technologie de l'électronique

La formule alternance travail/études est implantée dans ce programme. De plus, les cours de mathématiques en première année ont été jugés problématiques et reçoivent donc une attention spéciale.

Techniques administratives

Diverses mesures visent à satisfaire le besoin d'appartenance, particulièrement élevé chez les élèves masculins, dont au moins une activité culturelle, sportive ou sociale regroupant les élèves et les professeurs. Des activités en lien avec des diplômés sont aussi prévues. Des modalités de participation d'un professeur du département et d'élèves sont envisagées au Club Entrepreneur de la région.

Techniques d'éducation en services de garde

L'encadrement des nouveaux élèves sera supporté par la formule de tutorat des enseignants. Un réseau de marrainage sera développé entre les anciens et nouveaux élèves

et le sentiment d'appartenance sera développé par des activités sociales et l'élection de représentants de groupe. La possibilité d'étaler la formation dans le temps sera envisagée avec les élèves concernés par la réalité du travail rémunéré. Les élèves en TSEG ont la particularité d'investir énormément de temps en formation spécifique et de négliger la formation générale. Diverses mesures en collaboration avec les enseignants de la formation générale sont envisagées. De plus, les cours de philosophie apparaîtront plus tard dans la nouvelle séquence de cours.

Les modalités de mise en œuvre

La mise en œuvre sous la responsabilité de la direction des études s'effectue avec la collaboration des instances déjà en place comme la Coordination des programmes et du cheminement scolaire ou le Service d'orientation. Comme le plan est développé en tenant compte des diverses politiques du Collège, il conserve une vision claire des orientations centrées sur les élèves et leurs cheminements scolaires. Les enseignants, intervenants de premier ordre et qui sont en contact direct avec les élèves, sont engagés dans ce plan à travers les départements, les comités de programme, les centres d'aide et des activités sociales.

Le Collège s'est donné des moyens pour faire face à l'ensemble des obstacles identifiés. Les mesures retenues sollicitent la collaboration et la concertation de plusieurs acteurs du Collège. Cette concertation dans l'application des diverses mesures contribue à donner une dimension intégrée à l'ensemble du plan. Cette intégration des mesures paraît être un élément important du succès de la démarche.

Le plan de réussite est présenté davantage sous forme de bilan que sous forme de plan d'action. La démarche n'est pas supportée par un plan de suivi qui planifie l'ensemble des actions déjà en place ou projetées. L'atteinte des objectifs prévus serait mieux servie si le plan de suivi identifiait clairement les porteurs du dossier, définissait les responsabilités et les mécanismes de coordination et établissait un échéancier pour l'ensemble du plan.

Conclusion

La qualité d'encadrement et le souci de la réussite des élèves ont été soulignés comme des points forts dans tous les rapports d'évaluation de programmes de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial. Le plan de réussite reflète cet engagement du Collège Shawinigan à poursuivre ces actions qui placent l'élève au cœur de sa mission.

L'analyse, appuyée sur des données issues, entre autres, de son système d'information a permis d'identifier des obstacles à la réussite et à la diplomation pour l'ensemble de sa clientèle et pour celle des programmes ciblés et, conséquemment, de choisir des stratégies et des mesures pour favoriser l'atteinte des cibles fixées.

La force du plan de réussite du Collège Shawinigan est certainement son caractère intégré développé dans un climat de concertation à travers des mesures qui sollicitent la collaboration de tous, y compris celle des premiers concernés, les élèves.

Dans la mesure où le Collège se dotera d'un plan de mise en œuvre, son plan de réussite devrait être efficace.

Deuxième partie

Addenda et jugement final

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
le 22 mai 2002**

Addenda

Lors de sa réunion du 22 mai 2002, la Commission a pris connaissance du rapport de suivi du plan de réussite du Collège Shawinigan². Elle note que le plan du Collège est en bonne voie de réalisation. La présentation d'un calendrier de mise en œuvre répond à la préoccupation de la Commission.

Jugement final

La Commission estime que le plan de réussite du Collège Shawinigan devrait être efficace et lui permettre d'atteindre les cibles proposées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Francine Gravel, agente de recherche

2. *Plan institutionnel de réussite, rapport de suivi pour 2000-2001*, du Collège Shawinigan, avec lettre de transmission du 14 décembre 2001.